

Compte-rendu du Comité Technique Local du vendredi 16 décembre 2011

C'est le premier CTL (non paritaire) qui se réunit depuis les élections professionnelles du 20 octobre.

Vous trouverez les documents du CTL en pièces jointes

(début des travaux 9h30)

Présents direction: Mr Mallieu-Lassus (président), Mr De Almeida, Mr Pasquereau, Mme Hourcade, Mme Mouret, Mr Gelin, Mme Jacquemin, Mr Hanser, Mr Romelaere, Mr Marquier, Johan Mairesse (secrétariat), Mme Sarrazin (experte).

Chacun pourra remarquer le manque de parité Hommes/femmes parmi les représentants de l'administration. Heureusement la CGT est là pour améliorer la représentativité féminine.

3 représentants du SNUI sont présents

6 représentants de FO sont présents

Présents CGT: Nathalie Desjacques *titulaire*, Lam Pham *titulaire*, Dominique Dubois *titulaire*, Myriam Lebkiri *experte*, Christophe Flaux *expert*, Géraldine Veldeman *experte* (Accueil SIE Sud).

Le SNUI a toujours droit à la parole en premier car il arrive en tête aux élections au niveau local, il lit donc une déclaration liminaire.

Puis la CGT lit sa déclaration liminaire:

La lire sur notre site: <http://www.financespubliques.cgt.fr/95/spip.php?article1285>

Ordre du jour:

1. Fonctionnement du CTL
2. Ajustement emploi filière GP pour 2011
3. Accueil mutualisé des SIE Cergy
4. Point d'étape sur numérisation des 2042
5. La réorganisation de la division Opérations de l'Etat (Service de la Dépense)
6. Réorganisation de la mission chargée de clientèle CDC-DFT
7. Ponts naturels
8. Modification des horaires d'ouverture du Centre des Finances Publiques de Beauchamp-Taverny
9. Point sur l'exécution budgétaire et les opérations immobilière en cours
10. Questions diverses

1. Fonctionnement du CTL

La direction explique que nous ne pouvons pas travailler sur un règlement intérieur du CTL tant que nous n'avons pas la circulaire Fonction Publique. Mais il affirme que les compétences ne sont pas modifiées par rapport à avant comme par exemple:

- organisation et fonctionnement des services
- gestion prévisionnelle des effectifs
- règles statutaires
- formation professionnelle etc...

L'avis des OS demeure consultatif.

Changement sur le quorum: Si les OS émettent un vote défavorable et unanime (pas d'abstention, sinon, c'est un vote partagé), le projet doit faire l'objet d'un ré-examen dans un délai de 8 à 30 jours. **Sans obligation de la part de l'administration de modifier son projet!**

La CGT intervient pour dénoncer un nouveau fonctionnement du CTL qui ne va pas dans le sens d'une amélioration du dialogue social, et pose la question de l'utilité de ce changement.

La Direction doit malgré tout trouver le fonctionnement du CTL trop lourd car elle propose de

convoquer plus souvent des réunions informelles pour rencontrer les OS.

La CGT n'y est pas systématiquement opposée, mais ces réunions ne doivent pas avoir pour objectif de se substituer aux CTL. En effet, les CTL, avec un ordre du jour (souvent trop chargé) accompagnés de documents de travail, permettent aux OS de s'exprimer et de se positionner par des votes restitués dans un procès verbal, qui favorise la transparence des débats et a valeur officielle. La CGT a toujours demandé la publication de ces PV sur Ulysse 95.

Les OS dénoncent une fois de plus les documents qui arrivent «piles -poils» dans les délais ou plus tardivement encore. La CGT demande que les documents soient envoyés 15 jours avant la tenue de la réunion, pour donner le temps nécessaire à ses élu(e)s de consulter les agents et de travailler en profondeur les questions abordés (divers et variés, voir plus haut).

La CGT alerte la direction sur les difficultés rencontrées par le service RH, victime d'un manque de personnel suffisant.

Ces difficultés engendrent des dysfonctionnements permanents qui exaspèrent et inquiètent les agents, comme les représentants du personnel qui subissent ces retards importants dans la communication des comptes-rendus des CTP et CAP.

La direction reconnaît ses torts mais ne dit toujours rien sur les moyens, elle s'engage malgré tout à améliorer les délais.

2.Ajustement emploi filière GP pour 2011:

Pour la DDFIP, il s'agit de la transformation d'un emploi de B administratif en emploi de B informatique, décidée par le DG pour que le collègue bénéficie de sa qualification. La suppression d'un poste de B par la création d'un poste de A en contrepartie au SIP de Pontoise Est n'est qu'un ajustement technique puisque c'est un poste vacant qui est supprimé.

Les OS se sont offusquées de la suppression d'un emploi même «vacant».

La CGT regrette que 2 agents de la CMIB qui souhaitaient postuler sur la liste d'aptitude B n'aient pas eu la garantie de conserver leur affectation à la CMIB. Alors que dans la filière gestion publique c'est la règle pour tous les autres agents. La CGT demande que cette pratique soit étendue à l'ensemble des agents de la DDFIP.

La DDFIP signale qu'il n'y a pas de poste B disponible à la CMIB, qu'il y aura évolution (*on ne sait pas dans quel sens*) sur ce point, mais pas cette année.

La CGT et les autres OS persistent en refusant de donner leur accord sur la suppression du B en contre partie de création du A en SIP.

Vote sur le poste informatique: vote **pour** unanime

Vote sur la suppression du B renfort: vote **contre** unanime

Cette question est d'ores et déjà remise à l'ordre du jour sans modification du prochain CTL du 6 janvier 2012. Le projet de la direction sera donc adopté quel que soient les votes des OS .

La CGT ne s'y rendra pas, les militants de la CGT ne veulent pas perdre leur temps en bla bla, sur des décisions prises par avance.

3 - Accueil mutualisé des SIE Cergy

DDFIP: Le flux le plus important constaté après celui des usagers particuliers étant celui des professionnels (What else?), après une réflexion lancée par la direction en concertation avec les divers acteurs des SIE, un accueil commun des SIE, approuvé par les agents, sera physiquement installé dans les locaux du SIE de Pontoise Ouest.

Les représentants du personnel se sont inquiétés de la manière dont la mutualisation sera effective, et ont demandé des éclaircissements sur l'organisation d'éventuels renforts.

La CGT ne comprend pas comment une seule personne va devoir assurer l'accueil mutualisé, alors qu'aujourd'hui, une personne par SIE assure l'accueil. La CGT demande que 2 personnes soient affectées en permanence à cet accueil mutualisé. Nous demandons la confirmation que le nouveau local sera bien assez spacieux pour accueillir les usagers.

Mais comme d'habitude la direction ne voit aucun problème, et n'est pas perturbée si les contribuables doivent attendre 5mn comme à la poste! (Ils ne doivent pas aller souvent à la poste....).

Ils nous confirment, diaporama à l'appui, que le local est parfaitement adapté.

Concernant nos questions sur l'accueil téléphonique, la direction réplique que chaque SIE aura son organisation propre. Chaque collègue devra faire un bilan de ses compétences et ainsi faire remonter ses besoins en formation. Un genre d'aide-mémoire pour les questions généralistes (régimes d'imposition par ex) sera établi.

Vote: SNUI et FO = abstention

CGT = opposition

4. Point d'étape sur numérisation des 2042

La DDFIP: Malgré la montée en puissance de la déclaration en ligne, il restera 22 millions de déclarations papier à l'horizon 2015. L'objectif de la direction c'est 0 papier.

La direction utilise une demande issue des ateliers DOS, pour motiver son souhait de remplacer la saisie manuelle par la numérisation et la lecture optique des déclarations.

Ce test s'accompagnera d'une réflexion sur les impacts métiers au sein du SIP: meilleure disponibilité pour l'accueil des usagers, assouplissement dans le calendrier des travaux de gestion, anticipation de certaines tâches (TH, CSP, TF...).

Un bilan sera présenté à l'automne 2012.

La CGT: L'exposé de la direction dépeint une situation idyllique, très loin des réalités du terrain. Si les gains de productivité étaient utilisés pour améliorer les conditions de vie au travail des agents et la qualité de nos missions comme elle le prétend, cela se saurait. Et nous serions d'accord pour développer une numérisation de qualité des 2042. Mais, la direction occulte complètement les suppressions d'emplois massives, qui seront générées par ces gains de productivité. Il suffit pourtant de consulter les documents du CTR du 6 décembre pour le constater.

Que la Direction respecte notre intelligence car nous savons que le bilan fait à l'automne sera bon et la généralisation à trente autres départements, officialisée. Nous savons aussi, que l'année de l'expérimentation les conditions seront réunies pour pouvoir présenter ce bilan positif. De plus, la DDFIP ne dit rien sur le coût d'une telle opération, et sur les créations d'emplois pérennes nécessaires au centre d'encaissement de Lille qui effectuera le scannage.

Le gouvernement actuel persiste et signe en continuant à supprimer un fonctionnaire sur 2 partant à la retraite. A la DGFIP c'est 2 sur 3, et la dégradation des conditions de vie au travail des agents s'accélère.

5. Réorganisation de la Division Opérations de l'Etat

La DDFIP: depuis 2008, le service de la dépense a vu ses missions évoluer sous l'effet de plusieurs réformes.

Ces évolutions conduisent au resserrement des liens entre les services de la dépense et de la comptabilité.

La direction prétextant la diminution de l'activité du service de la dépense justifie ainsi son rattachement au service de la comptabilité.

Mais comme à chaque réorganisation de service des emplois passent à la trappe, il s'agit là de justifier deux emplois en moins.

Les syndicats regrettent le manque de concertation avec les agents concernés.

La CGT dénonce les suppressions d'emplois qui en plus sont faites avant tout bilan, car CHORUS est un projet trop vaste pour être performant de suite.

Vote: abstention SNUI et FO

La CGT vote contre

6 -Réorganisation de la mission de chargé de clientèle CDC-DFT

D'après la direction, l'évolution des missions de la recette des finances de Sarcelles conduit à localiser à la DDFIP, les attributions de la chargée de clientèle pour l'activité CDC et dépôts de fonds pour l'ensemble du département.

Là encore 2 personnes étaient auparavant chargées de cette mission, il n'y en a plus qu'une à ce jour.

Vote: abstention unanime

7-Ponts naturels

La direction annonce qu'il y a 6 ponts naturels en 2012. Elle propose de n'en retenir que 3 (ouf!)

- le 30 avril

- le 18 mai

- et le 2 novembre

Le DDFIP confirme la reconduction d'une autorisation d'absence exceptionnelle (pour compenser les 2 jours comptables).

La CGT s'étonne que 2 ponts «obligatoires» soient retenus hors période de congés scolaires. Imposer la prise de congés en dehors de ces périodes peut mettre en difficultés certains parents.

La CGT demande de mettre au vote sa proposition, qui consiste fermer les accueils au public et de permettre aux agents de venir travailler, pour n'imposer à personne la date de ses congés.

La direction refuse prétextant une loi.

Le débat s'installe entre le SNUI, FO et la direction pour choisir les 3 ponts les plus «opportuns».

Mais, ils n'arrivent pas à se mettre d'accord.

Le DDFIP propose de mettre au vote uniquement le maintien de 3 ponts dits naturels, et de faire de nouvelles propositions de dates en janvier.

La CGT vote contre car nous souhaitons que notre proposition soit mise au vote.

Le SNUI s'abstient

FO vote pour

8. Modification des horaires d'ouverture du Centre des Finances Publiques de Beauchamp-Taverny

Actuellement 8h30-12h et 13h-16h. Le trésorier a demandé de changer les horaires. La proposition 1 a été retenue par les collègues: 9h-12h et 13-16h

Les 3 OS ont voté pour

Malgré notre réticence à réduire les heures d'ouverture au public, nous avons respecté le souhait unanime des agents.

9. Point sur l'exécution budgétaire et les opérations immobilière en cours

Les éléments de contexte: environnement modifié (arrivée de Chorus qui remplace NDL et Cogito: le nombre d'habilitations est plus restreint; mutualisation d'une partie du traitement de la dépense: mandatement effectif de dépense, contrôle); les dépenses sont suivies dès leur engagement et non pas au moment de leur paiement; les crédits prennent désormais 2 formes: autorisation de paiement et crédits pour les paiements effectifs; une dépense ne peut plus être payée sauf exception tant que pas enregistrée dans Chorus. Exceptions: cartes d'achat en nombre limité: dépenses auprès de titulaires de marchés publics de fournitures de bureau et papier. En 2011: DGF = 12 millions. En 2011: 932 000 € de moins. Pourquoi: l'administration centrale verse désormais elle-même les loyers budgétaires (locaux de France Domaine, dont le CFIP de Cergy par ex). Délais de paiement.... Le 8 décembre, nous avons consommé 9 138 000 € => on aura consommé tous nos crédits au 2 ou 3 janvier. Affranchissement: 1.5 millions au lieu de 1.6 millions prévus, mais on se dirige vers 1.7 => dérive. Autres dépenses: 36 000 € au lieu de 210 000 € prévus: les charges d'occupation de la cité administrative de 136 000 € (chauffage et autres charges) ont été prévues là alors que pas lieu. Glissement de certains postes de dépense car Chorus ne permet plus de payer aussi rapidement => on a fonctionné sur 11 mois (fluides). Abonnement: délais très longs => des fournisseurs ont arrêté leurs prestations (infogreffe): 11000 € au lieu de 80 000 €. Postes honoraires huissiers de justice: on va arriver à max 470 000 €. Frais bancaires: frais bancaires (dont paiements en carte bancaire): 158 000 €.

Selon la Cgt, pour autant, il existe un véritable problème avec les imprimantes, elles sont nombreuses à être obsolètes et nous subissons la pénurie dans les services, ainsi qu'au local syndical de Cergy.

La direction a acheté 80 imprimantes (20 livrées). Gros problème car les délais de livraison sont très long, ce qui nous met en difficulté pour remplacer les imprimantes qui tombent en panne.

Opérations immobilières en cours:

CFIP de Cergy: 1^{er} étage. SIE Pontoise Est: terminé. Reste à faire le point de jonction de la passerelle: terminé pour le 20/02/2012 (on sera obligés de bloquer les 2 ascenseurs du bât C => remettre la main sur ascenseurs.

Rez-de-chaussée du bât C: terminé. Aile PRS réinstallée hier et aujourd'hui, équipe accueil s'installe le 6 janvier au matin, caisse transférée à sa place définitive. Entre le 6 et 30 janvier, les professionnels vont dans chaque SIE. Le 30 janvier: ouverture accueil mutualisé. L'entrée actuelle deviendra une entrée agents. Le pôle recouvrement de Pontoise Sud va être transféré en zone de repli. Points de fragilité: système d'évacuation de la dalle: canalisations en premier et deuxième sous-sol sont sans doute bouchées depuis les travaux => fuites d'eau 2^{ème} sous-sol. Nuisances: désamiantage sonore hors plages fixes => surtout pour pôle recouvrement SIP P Sud et Ouest (du 9 janvier au ... fin mi avril)

Nous avons demandé que le chemin de terre qui relie le 1er sous sol du CFIP de Cergy soit sécurisé car de nombreux collègues et usagers l'utilisent. Nous réitérons notre demande d'expertise de la passerelle d'accès au CFIP. Cette passerelle est très empruntée et la direction ne connaît pas sa résistance au poids. Nous lui rappelons qu'en cas d'accident c'est sa responsabilité qui es engagée.

Argenteuil: les travaux d'étanchéité de la toiture se passent à peu près bien. Depuis 8 ou 10 jours, il y a eu 2-3 fuites parfois conséquentes. En terme de nuisances sonores et gêne pour stationnement, la direction n'a pas eu de remontées. Suite des travaux selon le calendrier si il ne fait pas trop froid.

Beloise:(brigades et Domaines): travaux de rénovation du bâtiment. Nuisances significatives depuis l'été 2011. Ascenseurs, fils qui traînaient, changement du système de climatisation et chauffage relativement bien passée même si pas protection des armoires, dans un mois les travaux de cette phase devraient être terminés. Prochaine phase: changement des façades.

Questions diverses

Le SNUI alerte la direction sur la poudrière que représente l'accueil des usagers.

La direction répond qu'elle a identifié le sujet et qu'elle travaille à des solutions avec les chefs de services.

La CGT quand à elle intervient sur l'accueil d'Ermont, arguments à l'appui :

- 4 emplois vacants. 1 contrôleur est détaché à la direction
- 1 arrêt maladie avec congé maternité
- 1 collègue est au standard.

Nous interpellons la direction à propos d'un chef de service a demandé à une agente de venir à 8h30 avant le début de son stage de formation professionnelle qui débutait à 9h30. Nous souhaitons son intervention pour que ces pratiques ne deviennent pas habituelles.

Sans l'intervention des agents lors d'une réunion avec la direction, un chef de poste avait décidé l'ouverture au public pendant la pause méridienne et obliger ainsi les agents à ne pas prendre de pause.

Certains chefs de service utilisent toutes les ruses pour pallier au déficit d'agents. A nos yeux, ce n'est pas la bonne méthode et nous leur conseillons plutôt d'amplifier le rapport de force contre les suppressions d'emplois à la DGFIP, en participant aux mobilisations proposées par les OS.

Brochure sur règles de gestion unifiées

Nous signalons qu'ils en manquent entre autres à Ermont.

AGORA

Nous informons la direction que dans certains postes les agents n'ont pas le droit de saisir leurs congés dans AGORA. Nous lui demandons de remédier à cette différence de traitement, pour que tous les agents de la DDFIP soient traités de façon égalitaire.

Les frais de déplacements

L'information a été tardive (pas de délai) mais la direction étaient incapables de traiter toutes les demandes déjà parvenues (faut qu'elle embauche!). Le stock est d'environ 50 demandes. Le traitement redémarrera lorsque nous y serons autorisés (sans doute fin janvier). Sans doute via une régie d'avance comme en 2011.

La révision des valeurs locatives des locaux professionnelles n'est pas stoppée, c'est une rumeur qui n'est pas fondée.

Logements:

La CGT signale les problèmes de logements, de plus en plus de collègues sont en difficultés pour se loger. Nous avons contacté les services sociaux qui sont dans l'incapacité de proposer des logements (en particulier les T4). La préfecture en pénurie de logements sociaux devient de plus en plus exigeante pour accepter les demandes de logements. Dans le même temps, nos salaires ne nous permettent pas d'accéder aux logements des bailleurs privés et encore moins d'accéder à la propriété, la situation s'aggrave dans notre département et risque de prendre encore de l'ampleur.

Nous avons donc demandé à la direction d'intervenir auprès du Préfet et des services sociaux au niveau national. Elle s'est engagée à faire le point avec les services sociaux du département. Pour autant, elle s'étonne que ces problèmes ne soient pas remontés lors de la dernière réunion du CDAS.

Nous restons vigilants car nous connaissons plusieurs situations difficiles et nous exigeons qu'un recensement sur les besoins en logements soit effectué par la commission départementale d'action sociale.

Le transport de la sacoche de Cergy Collectivités

La CGT souligne que le transport de la sacoche est pénible pour les agents de Cergy Collectivités. Nous ne sommes pas soutenus par une autres OS qui ne voit pas le problème.

La direction peut se délecter!

Local syndical

Enfin la CGT se demande si elle ne fait pas l'objet de discrimination syndicale? En effet, pour satisfaire la direction qui réorganisait ses bureaux suite à la fusion DGI/CP, depuis plus d'un an, nous avons accepté de lui rendre notre local syndical situé au 4ème étage. En échange de quoi elle était censée nous fournir un autre local avec l'équipement nécessaire au fonctionnement du syndicat.

Nous sommes le seul syndicat à ne pas pouvoir bénéficier d'un local adapté, nous occupons aujourd'hui un local commun aux trois syndicats. Nous sommes donc dans l'obligation de le laisser à disposition des autres syndicats s'ils en ont besoin.

La direction propose une solution provisoire en nous fournissant une connexion Business Everywhere .

L'opération de commande de carte est lancée. Cette proposition a mis plus d'un an à arriver.

Leur solution provisoire risque de durer un certain temps, voire même un temps certain!!!!

(fin des travaux 18h)